

Rapport d'avancement ou rapport final

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans la lettre d'engagement vous attribuant une subvention, un rapport d'avancement et/ou un rapport final du projet soutenu par la Fondation de France doit nous être adressé pour le paiement d'une tranche ou du solde de la subvention.

Vous trouverez ci-après le rapport d'avancement et/ou rapport final qui reprend le plan du dossier de demande de subvention que vous nous avez transmis. Nous vous remercions de bien vouloir décrire les conditions de la mise en œuvre de votre action, de nous faire part des principales avancées et des difficultés rencontrées. Nous vous invitons à souligner les évolutions de votre projet par rapport à ce qui était prévu initialement et à mettre l'accent sur les résultats déjà obtenus.

Merci également de joindre un bilan comptable certifié par votre comptable ou la personne responsable de la structure.

Nous vous informons que nous solliciterons peut-être un entretien ou un rendez-vous pour approfondir avec vous certains points de ce document.

Dans le cadre de l'évaluation de ses programmes, la Fondation de France a entrepris le recueil de certains indicateurs. Ce point a fait l'objet d'une discussion avec vous lors de l'instruction et d'une mention dans la lettre d'engagement. Aussi, nous vous prions de renseigner soigneusement le tableau « Indicateurs spécifiques du programme » au point 5.

Je vous remercie pour votre collaboration et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales.

Patrice Cieutat
Responsable du programme Habitat
habitat@fdf.org

Le rapport d'avancement et/ou final est téléchargeable sur le site de la Fondation de France (programme Habitat).

Merci de compléter ce document et de le renvoyer par mail à habitat@fdf.org, éventuellement complété des documents annexes que vous souhaitez joindre.

**Merci de penser à supprimer cette page
avant de renvoyer votre rapport d'avancement et/ou final**

Rapport d'avancement du projet (RA)

Rapport final du projet (RF)

Date du RA :

Date du RF : 6 sept 2018

cases à cocher : double cliquer sur la case, puis choisir « case activée » pour cocher la case

Cadre réservé à la Fondation de France

N° de dossier :		N° Tiers CRM :	
Date de réception du rapport	Avancement :	Final :	
Personne(s) ayant réalisé le suivi	RA :	RF :	
Informations sur le suivi	Date visite sur place :	Date entretien téléphonique :	
Personne(s) contactée(s)	(nom, fonction)		
Date d'attribution de la subvention			

1. Références :

Numéro d'engagement (obligatoire pour faciliter le traitement rapide de votre dossier) <i>(numéro en haut à gauche de la lettre d'engagement)</i>	80038
Titre et année de l'appel à projets	Habitat participatif 2017
Montant attribué par la Fondation de France	8000 €
Coût total du projet	10126.80 €

Identité de l'organisme

Nom de l'organisme	Eco-Habitat Partagé Calmette
Adresse postale	Chez Joël Gernez 147 rue Basse 14000 Caen
Courriel	calmette.habitat@gmail.com
Téléphone bureau	0652976419

Rédacteur du rapport

Nom de la personne	Joël Gernez	
Fonction	Président	
Courriel	joelgernez@free.fr	
Téléphone	Fixe :0950312244	Portable :0652976419

Processus de réalisation du rapport

Quelles personnes ont été impliquées dans la production du rapport ?

La totalité des membres du groupe

Projet

Titre :	Eco Habitat Partagé Calmette
Date de lancement :	Décembre 2017
Territoire concerné :	14000 Caen

1. Contexte

*Le contexte énoncé dans la demande de subvention a-t-il évolué depuis le début de votre projet ?
Si oui, quelles sont ces évolutions ? Comment ont-elles influencé le déroulement du projet ?*

2. Déroulement du projet

2.1. Objectifs du projet

Il s'agit des objectifs que vous avez mentionnés dans votre dossier de demande de subvention. Si ces objectifs initiaux ont évolué, merci d'indiquer les raisons de cette évolution.

Rappel objectifs initiaux	Evolution des objectifs initiaux (le cas échéant)	Commentaires ou explications
Elaborer une convention partenariale de gouvernance entre Caen La Mer Habitats et l'association Eco Habitat Partagé Calmette pour la phase chantier et la phase de copropriété jusqu'à acquisition de tous les logements par les foyers éligibles PSLA	Fluidifier les relations partenariales entre CLMH et l'association EHPC pour sécuriser l'inclusion de tous les foyers membres d'EHPC et répondre à la demande pressante de CLMH concernant la rédaction du règlement de copropriété	Principe de réalité pour répondre aux préoccupations des habitants et celle du bailleur afin de nourrir la relation partenariale et contourner les difficultés
Etablir une charte interne destinée à formaliser les méthodes utiles pour la gouvernance interne du groupe, en particulier pour faciliter la résolution des conflits		

2.2. Les actions engagées

- *Merci de décrire les actions mises en œuvre et leurs résultats.*

- Assistance, formation et co-pilotage par Pascal Lanselle
- Renforcement et pérennisation de la gouvernance collective par le travail et le suivi des commissions thématiques
- Réunions EHPC – CLMH en présence de Pascal et d'au moins 6 habitants pour renforcer la notion de collectif aux yeux de la direction de CLMH
- Validation des responsabilités et domaines de compétence
- Coproduction d'une charte relationnelle par les habitants

Toutes ces actions ont été menées à bien et ont permis d'atteindre les objectifs mentionnés dont la validation par CLMH de la capacité « financière » de tous les foyers membres d'EHPC.

- *Si les actions engagées ne sont pas identiques à celles qui étaient prévues, pourquoi et de quelle manière ont-elles été modifiées ?*

- Investigations sur les options possibles dans le cadre d'une copropriété pour faciliter l'accession de tous les candidats
- Rencontres avec le notaire et les habitants pour confirmer les options de gestion participative de la copropriété
- Réunions tripartite Notaire - EHPC – CLMH

Ces actions ont produit une charte relationnelle, un règlement de copropriété satisfaisant pour les parties prenantes et permis d'ébaucher un règlement intérieur pour assouplir le fonctionnement de la future copropriété.

- *Quels sont les résultats inattendus, négatifs ou positifs ?*

- Une appropriation forte des principes de gouvernance collective de la part d'un membre qui a produit des outils communs pour faciliter les réunions et l'intelligence collective

2.3. Calendrier des principales actions

Le calendrier initial a-t-il été respecté ? si non, merci d'indiquer les raisons du retard et de fournir un nouveau calendrier ci-dessous.

Journées d'accompagnement groupe	Rencontres partenariales (CLMH, notaire)
○ 16 décembre 2017;	○ 21 décembre 2017;
○ 10 février 2018;	<i>Approfondissement de la gouvernance collective et des sujets techniques par le groupe, avant d'aborder les pistes de solutions avec les professionnels concernés, pour une mise en œuvre consentie.</i>
○ 24 février 2018;	
○ 24 mars 2018	
○ 14 avril 2018	
○ 5 mai 2018	
	○ 13 avril 2018
	○ 4 mai 2018

Calendrier révisé le cas échéant

Date (mois, année)	Durée (en mois)	Actions	Commentaires

2.4. Les bénéficiaires

Caractéristiques du public concerné par le projet. N'hésitez pas à ajouter des lignes au tableau si vous avez plus de 3 actions.

- Tous les candidats habitants au-delà des 9 à 13 foyers présents sur les 14 puis 15 concernés ont été validés par CLMH.
- Leur participation aux 6 ateliers et aux 3 rencontres partenariales a renforcé leur sentiment d'appartenance au collectif, de reconnaissance des capacités d'actions individuelles et collectives, ainsi que leur pouvoir vis-à-vis d'une institution

Action	Public prévu initialement	Public réellement touché (à ce stade de l'action)	Public touché indirectement (si c'est le cas)	Commentaires
Gouvernance du groupe	Nombre prévu :16	Nombre touché :19		
Aspects juridiques	Nombre prévu :16	Nombre touché :19		
Aspects financiers	Nombre prévu :16	Nombre touché :19		

Participation des bénéficiaires (processus mis en œuvre, difficultés rencontrées) :

2.5. Moyens pour la réalisation du projet :

Merci d'indiquer les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a pu être réellement mobilisé. Si des moyens prévus n'ont pas pu être mobilisés, merci de préciser les raisons et les solutions alternatives mises en œuvre.

Moyens humains réellement impliqués dans l'action :

- L'ensemble des candidats habitants
- Pascal Lanselle, l'accompagnateur AMO-AMU alter.cooperation@gmail.com
- Soutiens ponctuels extérieurs mobilisés selon les besoins, notamment sur les aspects juridiques par l'accompagnateur

Moyens matériels supplémentaires réellement engagés pour l'action :

- Hospitalité d'un foyer et prise en compte des conséquences des grèves SNCF (covoiturage Blablacar)
- Outils de gouvernance collective produits par un membre (appropriation de méthodes fournies par Pascal Lanselle lors d'une intervention antérieure en 2016)

Partenariats :

2.6. Aspects innovants et/ou reproductibles du projet :

- Des pistes pour rendre la copropriété plus participative et souple
- Les deux options compatibles avec les avantages du PSLA (TVA réduite, exonération de taxe foncière) envisagées avec le notaire :
 - o La première, sans création de lot supplémentaire, permet au syndicat des copropriétaires de déléguer la gestion des parties communes à une association qui peut plus facilement définir et faire évoluer les règles d'usages de ces espaces (par convention ou commodat).
 - o La deuxième, avec création de lots supplémentaires pour chacun des espaces mutualisés, permet une plus grande facilité d'évolution dans le temps mais un peu plus lourde formellement (rédaction d'une convention d'indivision par lot dédié)
- Le rôle du tiers médiateur pour équilibrer la relation Bailleur – Groupe projet en Habitat Participatif
- Le développement de la capacité d'agir collective d'un groupe accompagné

2.7. Valorisation du projet :

Si des modifications sont intervenues par rapport à la demande de subvention, merci d'en faire part ici

2.8 Informations complémentaires que vous souhaitez apporter

Les épisodes de grèves SNCF ont requis une plus grande souplesse logistique (covoiturage Blablacar)

3. Budget du projet et plan de financement

Les co-financements prévus ont-ils été obtenus ? Si non, quel est le nouveau plan de financement ? Des dépenses prévues ont-elles été évitées ? Des charges imprévues ont-elles modifié le besoin de financement ?

Merci de joindre à ce rapport le bilan financier validé par le/la comptable ou le/la président-e.

4. Evaluation du projet

Le tableau d'évaluation présenté dans votre dossier de demande de subvention prévoyait les résultats et les indicateurs de suivi de vos objectifs. Merci de bien vouloir le compléter ci-dessous.

*Mettre **en noir** les données initiales, et **en rouge** les données modifiées s'il y a lieu.*

Objectifs initiaux ou révisés	Actions menées	Résultats obtenus (par rapport aux résultats attendus) : vous devez vous baser sur les indicateurs ci-après	Indicateurs initiaux ou révisés	Outil de recueil
Elaborer une convention partenariale de gouvernance entre CaenLaMerHabitats et l'association EcoHabitatPartagéCal mette pour la phase chantier et la phase de copropriété jusqu'à acquisition de tous les logements par les foyers éligibles PSLA	Constitution de 5 groupes de travail : Juridique et financier, bâti, organisation, voisinage, recrutement.		6 journées entières d'accompagnement du collectif. 3 rencontres partenariales clmh, notaire, géomètre.	Compte-rendus des séances de travail, mises en ligne dans le blog interne (calmettehabitat.fr)
Fluidifier les relations partenariales entre CLMH et l'association EHPC pour sécuriser l'inclusion de tous les foyers membres d'EHPC et répondre à la demande pressante de CLMH concernant la rédaction du règlement de copropriété	Rencontres avec le Notaire, le Géomètre, le directeur financier de CLMH. Rédaction de Règlement de copropriété incluant la référence au règlement intérieur (RI).	RI rédigé en autonomie et présenté au notaire et au géomètre.		

Merci de joindre à ce rapport les outils de recueil des données (Questionnaires, comptes-rendus ...).

Avez-vous rencontré des difficultés dans le recueil des données ?

De quelle manière pensez-vous exploiter ces données ?

5. Indicateurs spécifiques du programme Habitat

Indicateurs	Réponses
<u>Public</u> → Vulnérable / Modeste / Les 2 / Autres	→ 11 foyers éligibles au PSLA sur 17 logements
<u>Efficacité</u> → Taux de réussite évalué (%) → A quoi ça a servi ? (Accompagnement / Relogement / Les 2)	→ 90% → accéder à la propriété
<u>Types de logements</u> → Temporaire / Social HLM / Social privé / Autres	→ 11 social HLM, 4 social privé, 2 privés
<u>Chiffres</u> → Nb de logements 17 → Nb de ménages → Nb de personnes	→ Encore 2 logements à attribuer (PSLA et Social privé) → 23 personnes en tout (enfants compris)
<u>Implication des ménages</u> → Information / Co-construction / Les 2	→ Maîtrise d'usage assurée par tout le groupe

6. Pour le rapport final :

- Ce projet a-t-il eu un impact sur l'association ?

Evolution des pratiques, des outils, des actions, du réseau, des partenariats, de l'ancrage territorial, etc...

Structuration du groupe, acquisition de méthodes de gouvernance.

- Perspectives :

Comment pensez-vous poursuivre votre action ?

Mise en pratique de ces méthodes pour anticiper la future vie concrète de la copropriété.

Suivi du chantier de construction en partenariat avec les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage.

Fin du rapport final

6.1 Partie réservée à la Fondation de France dans le cadre du suivi courant

Lecture du rapport

Suivi par téléphone

Compte-rendu :

Proposition du chargé de suivi :

Déblocage de la tranche : OUI NON

Motifs ou commentaires :